

Poliquin, Renée (BAPE)

Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake

Alley-et-Cawood

6212-03-112

Objet: TR : La solution transitoire Gatineau-MRC

Bonjour M. Roberge,

Lors de la rencontre de la Table des préfets ayant eu lieu le 11 juin dernier, la ville de Gatineau a offert d'inclure les déchets de notre MRC dans leur appel d'offre pour la période transitoire. Les représentants de la MRC des Collines étaient absents lors de cette rencontre.

Pour adhérer à cet appel d'offre, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau doit d'abord obtenir la compétence de gestion des déchets ultimes, démarche que nous avons entreprise dès la séance du conseil du 19 juin. Le délai requis pour la déclaration de compétence étant de 90 jours, nous ne l'obtiendrons pas avant octobre, bien après que Gatineau soit allée en appel d'offres.

Entre temps, la MRC des Collines, dont le contrat d'élimination se termine six mois après celui de la ville de Gatineau, nous a approchés afin que nous nous joignons à leur prochain contrat. Comme notre démarche d'obtention de compétence prendra encore quelques mois et que l'offre de la MRC des Collines est plus flexible que celle de Gatineau, je crois que nous nous allierons à eux et non à la ville.

Selon ma compréhension, la MRC de Pontiac est convaincue que le lieu d'enfouissement technique de Danford Lake sera en mesure d'accepter leurs déchets le 20 janvier 2009 et aucune autre option n'est envisagée.

La prochaine rencontre de la Table des préfets est prévue pour le 30 août prochain. À ce jour, je ne sais pas si les autres MRC ont adopté une résolution de régionalisation. Vous trouverez la nôtre en annexe, de même que notre résolution annonçant la déclaration de compétence considérant, entre autres, les offres reçues de la part de Gatineau et de la MRC des Collines.

J'espère avoir bien répondu à vos interrogations, n'hésitez pas à me recontacter.

Catherine Lussier

-----Message d'origine-----

De : jean.roberge@bape.gouv.qc.ca [mailto:jean.roberge@bape.gouv.qc.ca]

Envoyé : 1 août, 2007 10:26

À : clussier@mrcvg.qc.ca

Objet : La solution transitoire Gatineau-MRC

**Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement**

Québec 

Bonjour Mme Lussier

Merci pour les précisions fort utiles que vous nous avez transmises.

Je dois, une fois encore, faire appel à votre collaboration.

Dans les échanges qui ont suivi la présentation du mémoire de votre MRC, il a été dit qu'une solution de gestion temporaire commune était en train d'être élaborée pour la région de l'Outaouais. Il était question que les MRC se joignent à l'appel d'offres de Gatineau. Selon M. Rondeau, l'appel d'offres devait être émis vers août-septembre 2007 (DT7, p. 26). SVP dès que cette entente entre Gatineau et les MRC sera parachevée, nous apprécierions beaucoup en recevoir confirmation, en connaître le contenu précis (Pontiac en fait-elle partie?) et, si possible, en recevoir une copie.

Merci à l'avance.